

Démocratie

L'ÉLECTORAT ANIMALISTE : NOUVELLE ÎLE ÉMERGENTE DE L'ARCHIPEL FRANÇAIS

Jérôme Fourquet, Sylvain Manternach

04/07/2019

Parmi la kyrielle de petites listes qui briguaient les suffrages des Français pour les élections européennes de mai 2019, l'une d'entre elles est parvenue à tirer son épingle du jeu : celle du Parti animaliste. Pour Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, cette arrivée dans le champ politique n'est pas un feu de paille mais bien l'illustration d'un phénomène de société plus profond, caractéristique des modes et des lieux de vie d'une partie du pays.

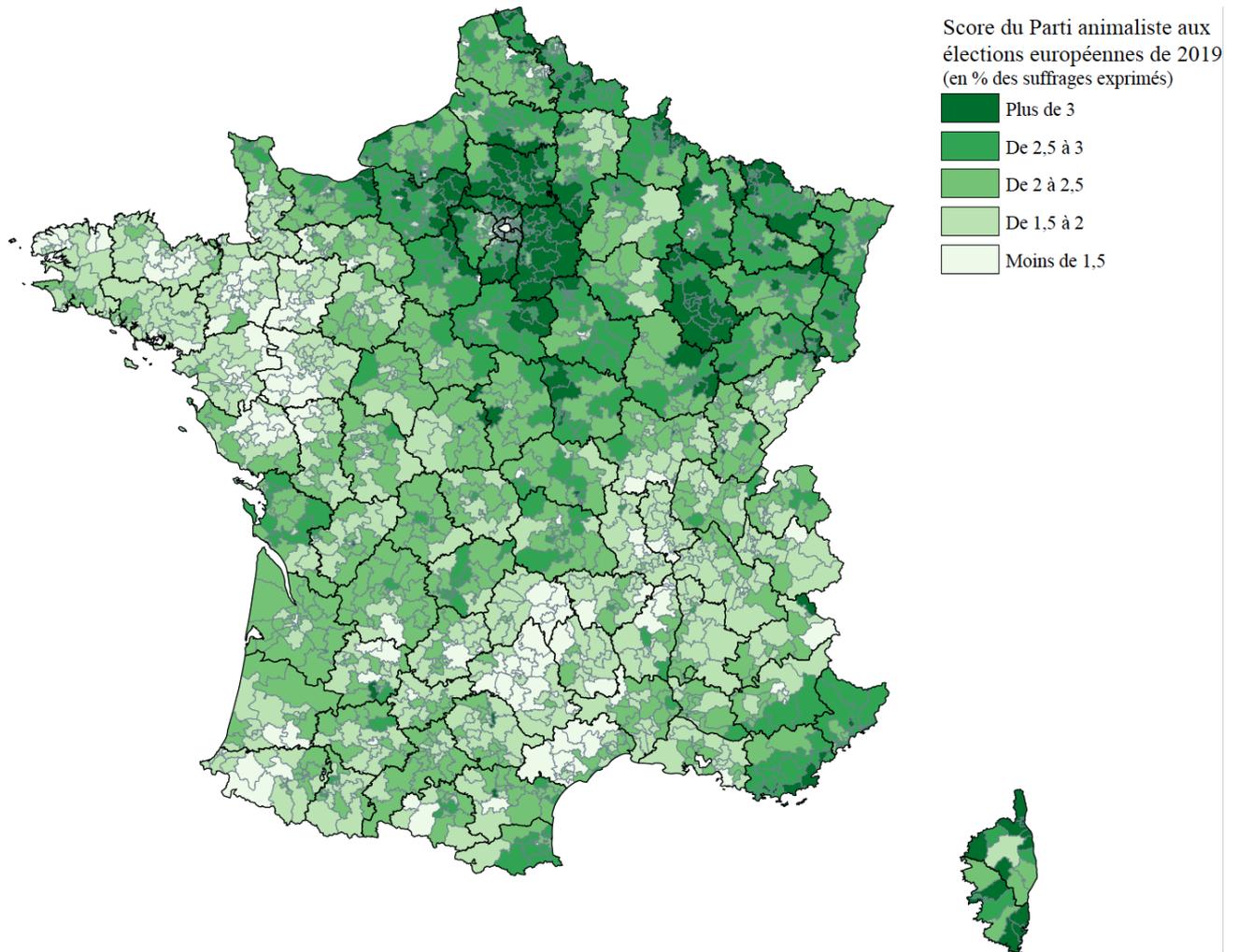
Avec 490 000 bulletins, la liste du Parti animaliste a atteint le score de 2,2% lors des élections européennes de mai 2019, ce qui lui a permis de devancer nettement les différentes listes se réclamant des « gilets jaunes » mais aussi celle de l'Union populaire républicaine (UPR) de François Asselineau ou celle des Patriotes de Florian Philippot, listes pourtant nettement plus médiatisées. Formation relativement nouvelle sur la scène politique (le parti a été créé en 2016), les animalistes ont fait quasiment jeu égal avec des partis ayant pignon sur rue comme le Parti communiste (PC) ou l'Union des démocrates et indépendants (UDI) (2,5% chacun). Même si les scrutins européens se sont montrés relativement propices par le passé à l'éclosion des partis thématiques qui ne transformèrent pas l'essai ensuite, ce score des animalistes interpelle et l'on peut faire l'hypothèse que nous sommes face à un phénomène de société profond et non pas en présence d'un feu de paille passager. Il y a deux ans aux élections législatives, les 100 candidats présentés par ce mouvement avaient recueilli en moyenne 1% des voix dans les circonscriptions où ils se présentaient. Parallèlement, les succès de librairie rencontrés par les livres d'Aymeric Caron et de Franz-Olivier Giesbert prenant fait et cause pour la défense des animaux ou l'antispécisme, ou bien encore l'écho des campagnes chocs d'associations comme L214 dénonçant les conditions d'élevage ou d'abattage des animaux nous renseignent sur la montée en puissance dans toute une partie de la société française de cette nouvelle sensibilité.

La carte du vote animaliste diffère sensiblement de celle du vote écologiste

Dans ce contexte, le scrutin européen nous donne l'opportunité de tenter une première radiographie de ce que nous pouvons considérer comme une nouvelle île émergente au sein de « l'archipel français ». Compte tenu toutefois du score assez limité de cette liste, les données sondagières, même auprès d'échantillons importants (plus de 3 000 personnes pour l'enquête Ifop réalisée le jour du vote), ne nous donnent que quelques informations lacunaires. L'analyse cartographique nous permet d'aller un cran plus loin dans le décryptage. Mais, pour ce faire, il convient de mettre en regard ce vote non seulement avec d'autres votes, pour tenter de mettre au jour des proximités ou, au contraire, des oppositions. Il convient également de les mettre en relation avec d'autres données socioéconomiques, voire culturelles et religieuses, pour identifier les facteurs favorisant ou, au contraire, inhibant ce vote émergent. Enfin, comme l'ont montré Yves Lacoste et Béatrice Giblin dans de nombreux travaux, une approche de ce vote à différentes échelles (analyse multi-scalaire) peut permettre de cerner des contextes locaux et des paramètres explicatifs différents.

La carte de France à l'échelle cantonale – réalisée à partir du nouveau découpage comprenant 2 000 cantons – fait apparaître les zones de force et de faiblesse de ce nouveau courant politique ou de cette sensibilité. Précisons d'emblée que nous parlons d'un mouvement qui n'a recueilli que 2% des suffrages. Un tel étiage doit nous amener à relativiser les notions de « bastions » et de « terres de mission » car les écarts de scores ne sont que de quelques points de pourcentage entre les zones les plus favorables et les plus hostiles.

Carte 1 : Vote animaliste par cantons

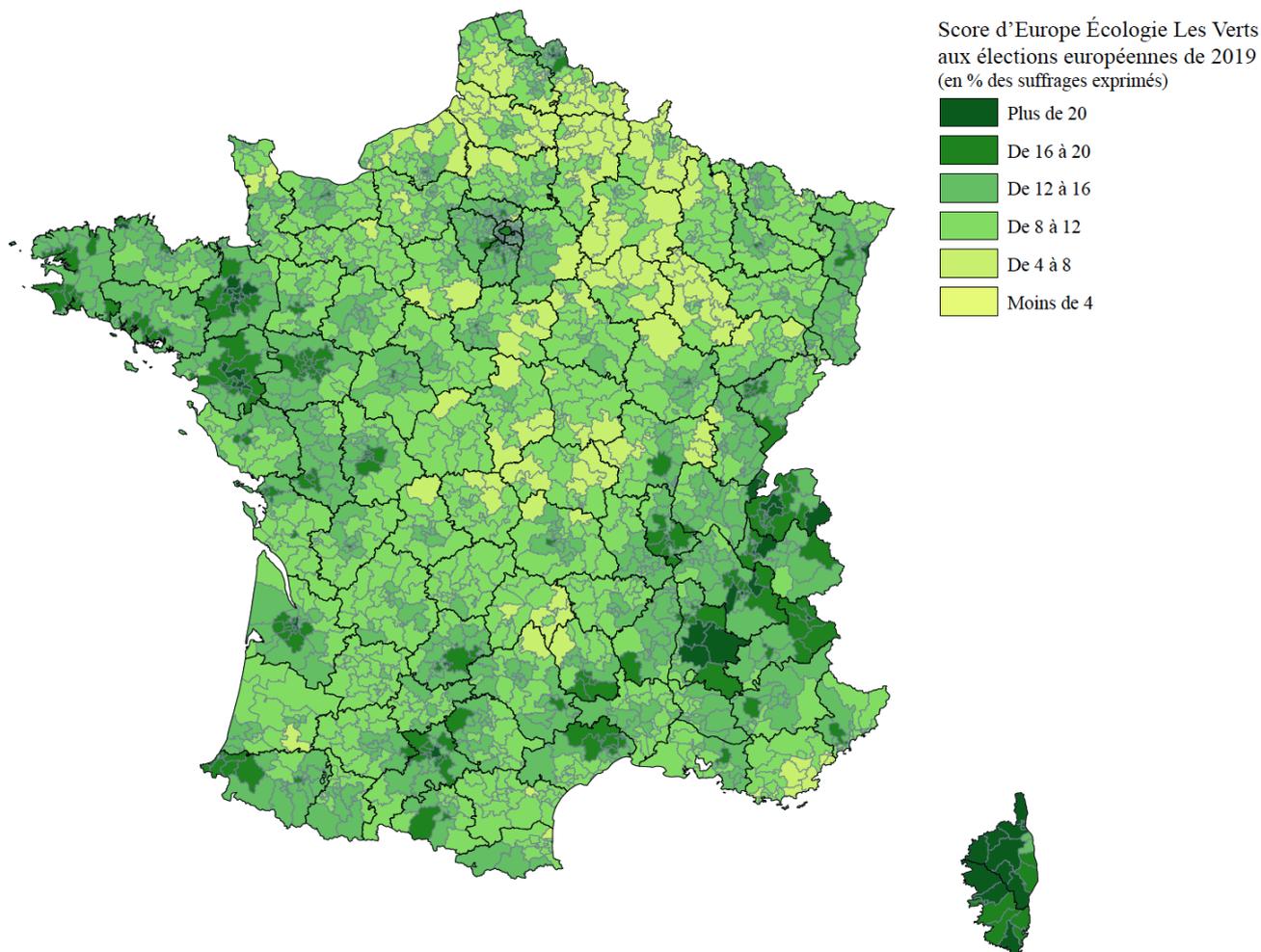


Pour autant, la carte ci-dessus fait apparaître une inégale répartition de ce vote sur le territoire national. La liste du Parti animaliste enregistre globalement ses meilleurs scores dans le quart nord-est du pays. Les points d'appui principaux se situent dans la grande périphérie francilienne où ils dessinent de manière assez régulière à bonne distance de la capitale un halo de cantons en Seine-et-Marne, dans l'Aisne, l'Oise, le Val-d'Oise, l'Eure, les confins des Yvelines et de l'Essonne et le Loiret. On trouve également en Haute-Marne, en Moselle, dans les Ardennes et le Nord de nombreux cantons à plus de 3%. Ailleurs dans le quart nord-est du pays, le seuil des 2,5% est régulièrement franchi (Yonne, Haute-Saône, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Eure, Eure-et-Loir et Loiret). L'autre zone de force relative du Parti animaliste, géographiquement plus restreinte, est située dans l'extrême sud-est : Alpes-Maritimes, Var et une partie des Alpes-de-Haute-Provence. Sur la façade ouest du pays comme dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les résultats sont en revanche nettement plus faibles. Ils ne franchissent quasiment jamais le seuil des 2,5% et, dans de nombreux territoires, la liste ne recueille pas 2% (Bretagne, Deux-Sèvres,

Pyrénées-Atlantiques), voire se situe en dessous de 1,5% (dans une partie de la Mayenne, du Maine-et-Loire, de la Vendée, de l'Aveyron ou du Cantal).

Quand on zoome, on constate par ailleurs, quelles que soient les régions, que les grandes métropoles sont peu favorables à cette liste. C'est le cas en région parisienne, mais aussi à Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille ou Lyon. Ces premiers éléments nous indiquent que nous n'avons manifestement pas affaire à un vote se rattachant à la même famille idéologique et sociologique que les écologistes. La carte du vote Jadot finit de nous en convaincre dans la mesure où elle apparaît même comme antithétique de celle des animalistes. Les zones de force d'Europe Écologie-Les Verts (EELV) sont situées dans le cœur des grandes métropoles, dans l'Ouest (littoral breton, aires rennaise, nantaise et angevine) et en Rhône-Alpes (notamment dans des zones rurales Drôme, Isère et Hautes-Alpes). Ils correspondent la plupart du temps à des espaces où les animalistes sont particulièrement à la peine, alors qu'inversement là où ces derniers existent électoralement, EELV ne performe pas. Si l'on veut employer une métaphore puisant dans le registre de la biologie et des sciences naturelles, on peut dire que ces deux partis ne partagent pas du tout les mêmes écosystèmes. La géographie du vote EELV que nous avons décrite brièvement correspond à l'aire traditionnelle du vote écologiste en France telle qu'elle s'est fixée depuis une trentaine d'années (à la fin des années 1980 lors des premiers succès des Verts).

Carte 2 : Vote EELV par cantons



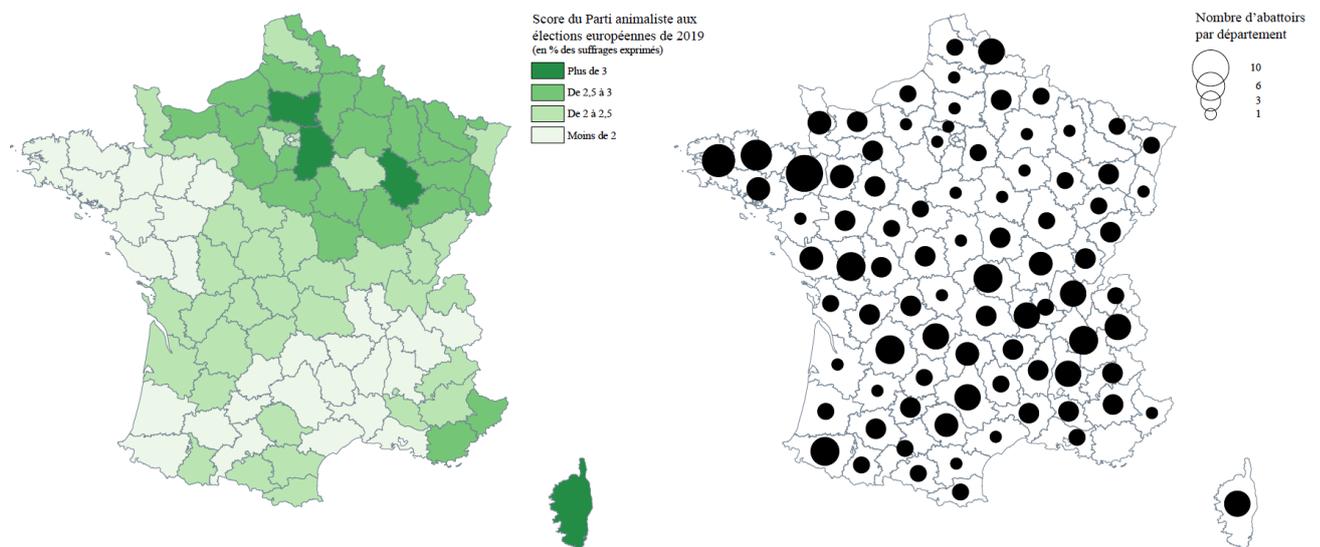
Le Parti animaliste, force potentiellement émergente, ne s'est pas implanté dans les mêmes territoires et n'est manifestement pas en concurrence directe avec EELV. On notera d'ailleurs que les thématiques mises en avant par les deux mouvements ne sont pas les mêmes. La souffrance animale, le sort des animaux de compagnie et d'élevage ne sont pas au cœur du discours des écologistes qui dénoncent plus volontiers les excès du productivisme et l'impact néfaste de nos modes de vie sur la planète et le climat, enjeux moins prégnants pour les animalistes.

La présence de l'élevage comme facteur inhibant le vote animaliste

Le rapport aux animaux étant central pour ce parti, dont le slogan de l'affiche était « Les animaux comptent, votre voix aussi », on peut faire l'hypothèse que la place et la visibilité des animaux d'élevage ou de compagnie dans l'environnement de proximité des électeurs ont pu influencer le

vote en faveur de ce mouvement ou, au contraire, jouer comme un facteur limitatif ou empêchant localement le développement de ce courant. L'analyse géographique menée à l'échelle nationale et départementale nous conforte dans cette voix. La carte n°4 détaille ainsi la répartition des abattoirs de gros animaux (bovins, équidés, porcs, ovins et caprins) sur le plan national. Comme on peut le voir, cette présence n'est pas homogène sur le territoire. Le maillage en abattoirs est en effet d'autant plus dense que la présence d'animaux « à traiter » est importante. La présence des abattoirs constitue en quelque sorte un révélateur synthétique de l'intensité des activités d'élevage dans notre pays. Assez logiquement ressortent nettement sur cette carte le Grand Ouest, grande région d'élevage laitier et porcin, le Massif central (élevage de bovin viande et laitier) ou bien encore certaines zones de montagne (élevage ovin et laitier). À l'inverse, le maillage en abattoirs est beaucoup moins dense dans le grand Bassin parisien et les Hauts-de-France (zones de grandes cultures et très urbanisée pour l'agglomération parisienne), dans l'Est intérieur ou bien encore sur le littoral méditerranéen, et notamment dans le Sud-Est du fait de la forte urbanisation et de la présence de la vigne et de l'arboriculture qui laissent peu de place à l'élevage.

Cartes 3 et 4



Or, cette carte correspond assez bien au négatif, au sens photographique du terme, de la carte n°3

qui est celle du vote pour le Parti animaliste. Les départements et régions d'élevage constituent pour l'essentiel des zones de faiblesse de ce parti alors que les territoires dans lesquels cette activité agricole est peu présente ont en moyenne mieux voté pour lui. Deux éléments explicatifs peuvent contribuer à éclairer cette corrélation inversée. Un facteur socioéconomique tout d'abord. Dans les régions où l'élevage est très présent, le poids direct et indirect de cette filière (agriculteurs, transporteurs, salariés des abattoirs et des entreprises de transformation) est important et toute une partie de la population vit grâce à cette activité et est donc assez peu encline à prêter une oreille attentive à ceux qui la pointent du doigt et la critique. À l'argument de la « reconnaissance du ventre » vient s'ajouter un facteur culturel. Dans les régions d'élevage, les animaux font partie du paysage quotidien et la hiérarchie entre l'homme et l'animal est encore fortement intégrée dans le « sens commun », pour reprendre un concept bourdieusien. Le fait que les hommes élèvent des animaux pour au final les tuer et les manger est assez peu questionné car cette pratique est très profondément ancrée dans les représentations collectives comme dans les paysages.

Cette vision des choses, héritée de l'histoire de longue durée, est manifestement moins partagée dans les régions de grandes cultures. Dans leur livre, *Le Mystère français*, Hervé Le Bras et Emmanuel Todd ont développé la notion très opérante de « couches protectrices » pour décrire l'existence de différents phénomènes (culturel, religieux, anthropologique, sociologique ou idéologique) limitant ou bloquant le développement et l'implantation d'un courant politique sur un territoire donné. On peut reprendre ce concept à ce stade de notre analyse en avançant l'idée que la présence de l'élevage fonctionne comme une couche protectrice freinant le développement du Parti animaliste dans le Grand Ouest et dans le sud du Massif central notamment.

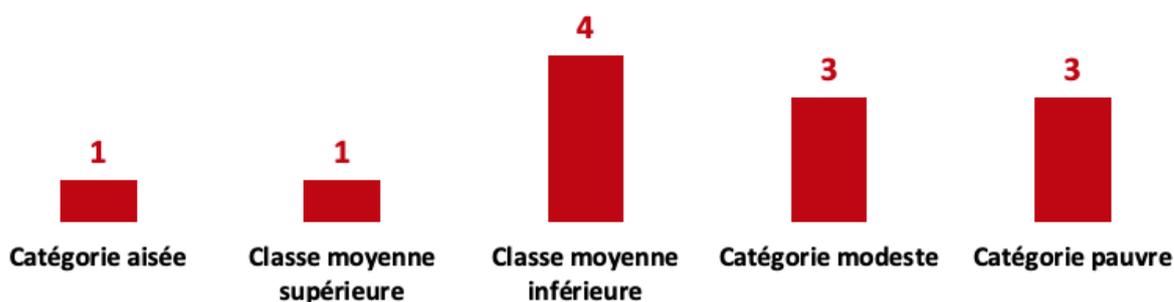
L'influence du mode de vie périurbain

À l'inverse, en l'absence de cette couche protectrice, ce mouvement a rencontré un certain écho sur le pourtour du Bassin parisien. Mais comme l'a montré la carte n°1, la zone la plus densément peuplée, qui correspond au cœur de la métropole et aux premières couronnes, ne s'avère pas être propice au Parti animaliste. Cette différence sensible en termes d'audience électorale pour ce parti entre le centre élargi et la grande périphérie francilienne nous mène vers un autre facteur explicatif. On peut ainsi faire l'hypothèse que ce vote émane d'abord de zones d'habitat individuel (petites villes et espaces pavillonnaires) où les résidents disposent souvent de jardins. On touche ici à la définition d'un mode de vie particulier, centré sur la sphère individuelle et familiale et dans lequel les animaux de compagnie occupent une place importante. Dans cette grande périphérie, les habitants disposent d'espaces récréatifs (bois, forêts, aires de loisirs...), univers adaptés à la possession d'animaux de compagnie, dont des chiens. L'écosystème hyperurbain du cœur de la

métropole francilienne est, en revanche, moins adapté à ce mode de vie et à la possession d'animaux de compagnie. La place qu'occupent les animaux dans ces zones de la grande périphérie francilienne s'explique à la fois par le type d'habitation qui permet plus facilement leur présence mais aussi par une culture favorisant la sphère privée – le chien ou le chat étant l'un des ingrédients du bonheur familial. Au même titre que les deux voitures nécessaires aux deux membres du couple pour aller travailler, que le barbecue et le salon de jardin pour prendre l'apéritif ou recevoir famille et amis, que la balançoire ou le trampoline pour les enfants, l'animal de compagnie fait partie des basiques du *way of life* périurbain.

Les données d'enquête de l'Ifop indiquent sur le plan national que le Parti animaliste a préférentiellement capté des voix dans la classe moyenne inférieure et dans les milieux modestes. Au sein de la grande catégorie que constitue la classe moyenne, le différentiel de vote est très marqué entre les classes moyennes supérieures (1% des voix seulement pour le Parti animaliste) et les classes moyennes inférieures (4%).

Le vote animaliste en fonction du statut socio-économique du foyer



Cette ligne de fracture sociologique se décline également géographiquement, notamment dans le Bassin parisien, où le bas de la classe moyenne, compte tenu des prix de l'immobilier, réside dans les périphéries éloignées, zones où ils ont développé une culture pavillonnaire spécifique.

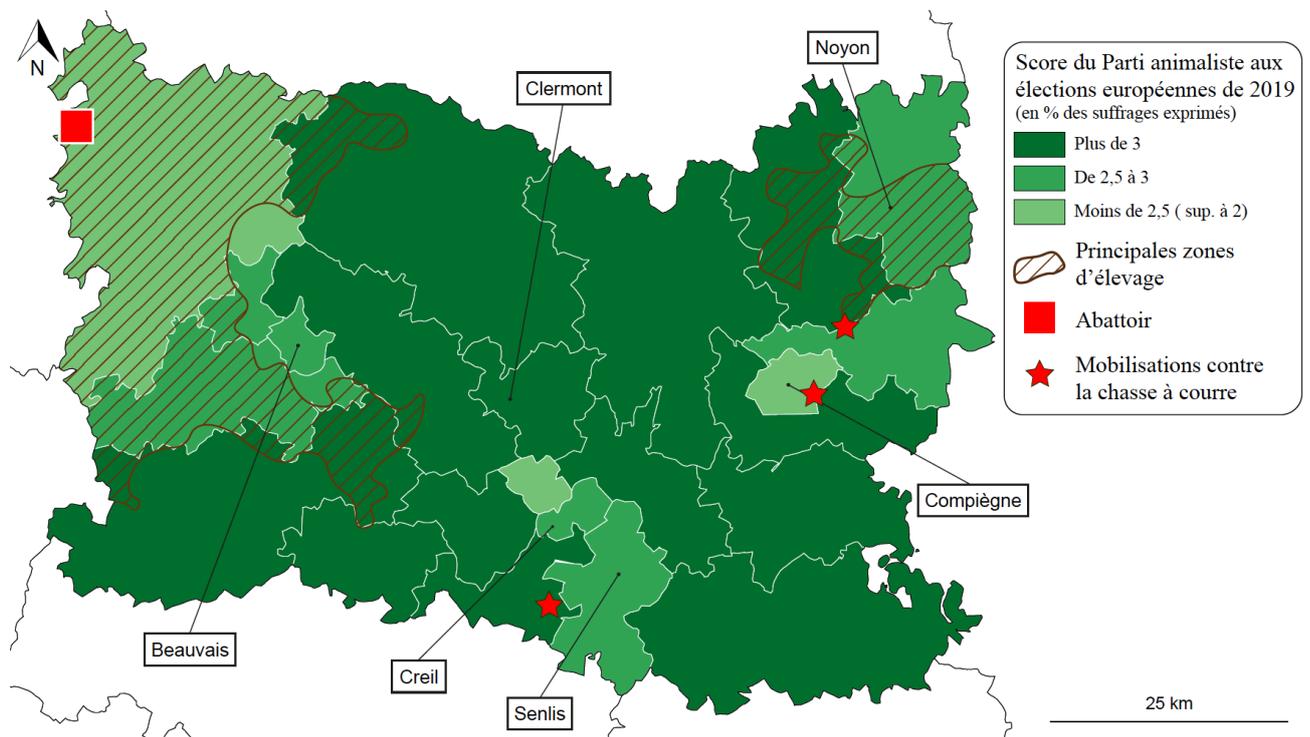
Les animaux domestiques ont pleinement droit de cité dans la culture pavillonnaire et, en toute logique, les revendications du Parti animaliste ont rencontré le plus d'écho dans ce type d'espace. Ce mode de vie étant moins prégnant dans le cœur de la métropole, le vote animaliste y est moins élevé. En ce sens, on peut considérer que le caractère très urbanisé d'un territoire constitue une autre couche protectrice ayant limité l'audience de ce vote (alors que le vote écologiste prospère dans le cœur de la métropole francilienne).

La combinaison de ces deux couches protectrices (ou de ces deux facteurs inhibants) que sont la présence importante de l'élevage d'un côté et la nature très urbanisée d'un territoire de l'autre nous permet de comprendre cette géographie en halo du vote animaliste sur le pourtour francilien. À l'intérieur du halo, quand on se dirige vers le cœur de l'agglomération, on se heurte assez rapidement à un tissu urbain très dense. Et à l'extérieur du halo, quand on quitte les plaines de la Beauce et de la Brie et plus globalement les zones de grandes cultures, on pénètre progressivement dans des zones d'élevage. C'est le cas par exemple à l'ouest avec le Perche. Au nord, le cas du département de l'Oise constitue également une bonne illustration de ce phénomène.

Focus régionaux

La carte départementale indique que, à l'exception des zones urbaines (Creil-Senlis, Beauvais, Compiègne et Noyon), la grande majorité des cantons ont offert des scores élevés au Parti animaliste. Ils correspondent à des territoires de grandes cultures et d'habitat pavillonnaire ou villageois. Les animaux d'élevage y sont peu présents à l'inverse des animaux domestiques, éléments importants dans ce mode de vie périurbain de la grande périphérie francilienne.

Carte 5 : Score du Parti animaliste dans l'Oise



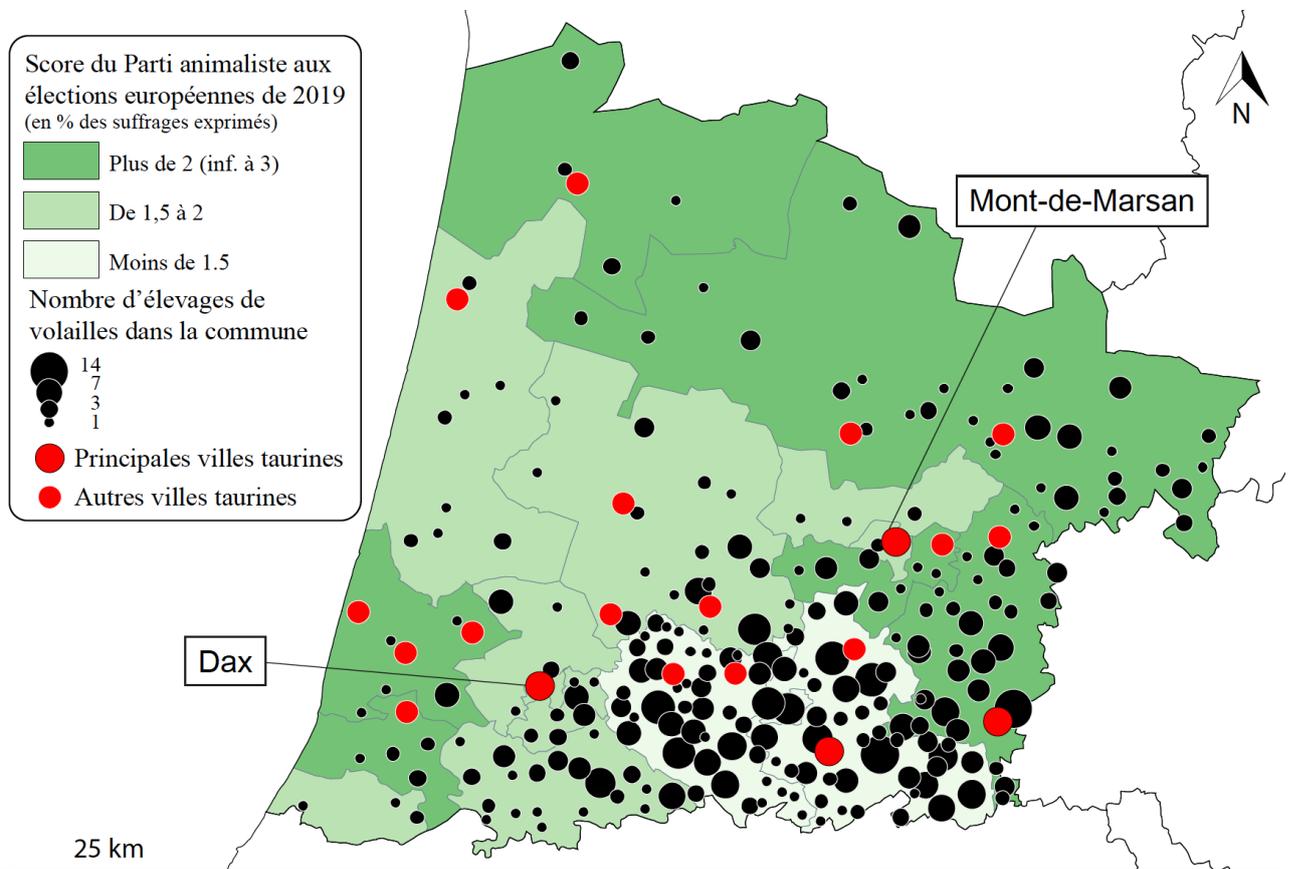
Les scores sont, en revanche, plus faibles au nord-ouest du département, seule région du département où l'élevage bovin est dominant. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le seul abattoir du département est situé à Formerie, précisément dans ce terroir. À l'extrémité nord-est du département, l'élevage est également pratiqué dans une partie du Noyonnais et l'on constate que le vote animaliste y est aussi un peu moins puissant que dans le reste du département.

On observe les mêmes mécanismes dans le département voisin de l'Aisne. Le vote animaliste le plus élevé est enregistré dans le sud du département, au contact de la très grande périphérie francilienne, terroir où les grandes cultures et la vigne (extension du vignoble champenois) prédominent. Le Parti animaliste bénéficie en revanche d'un soutien deux fois moins important au nord-est du département, dans la Thiérache, terroir d'élevage bovin.

Un zoom sur le département des Landes permet de vérifier que la présence de l'élevage (de différentes espèces) joue bien le rôle de « couche protectrice » vis-à-vis de l'implantation électorale du Parti animaliste. Dans ce département du Sud-Ouest, l'audience de ce parti varie sensiblement d'un territoire à un autre comme le montre la carte suivante avec des scores

nettement plus élevés dans le nord que dans la partie sud-est des Landes (moins de 1,5 % dans cette zone). Or, ces terroirs de la Chalosse et du Tursan sont précisément ceux qui concentrent l'essentiel des élevages avicoles (Saint-Sever) et de palmipèdes (production de foie gras et de viande de canard) du département comme on peut le voir sur la carte.

Carte 6 : Score du Parti animaliste dans les Landes



À l'instar de l'élevage bovin ou porcin (le Parti animaliste n'obtient ainsi par exemple que 1,2% des voix à Lamballe dans le cœur du bassin porcin des Côtes-d'Armor), la présence et le poids économique importants de ce type d'activités agricoles participent localement à la formation d'un climat d'opinion assez peu propice au courant animaliste, qui milite notamment pour l'interdiction du gavage des oies et canards et dénonce les conditions dans lesquelles ces animaux sont élevés. Cette couche protectrice fonctionne moins bien dans le reste du département des Landes où

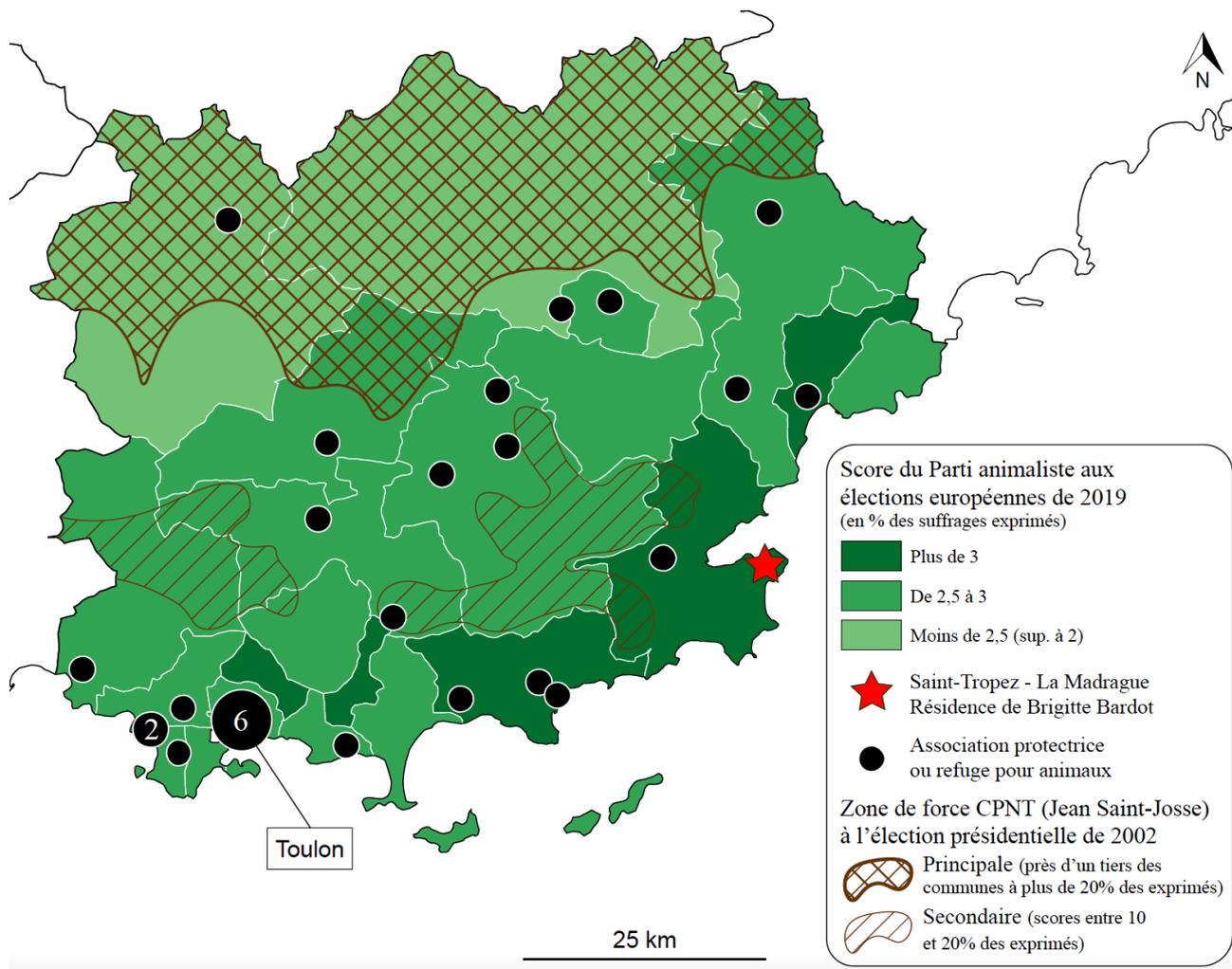
l'élevage occupe une place nettement plus marginale.

On peut penser qu'un second phénomène s'ajoute à ce premier facteur pour limiter l'audience de cette liste dans cette partie du département. On constate en effet que les principales communes où se déroulent des corridas se situent également globalement dans ce périmètre. Le combat pour l'interdiction de la corrida constitue un des principaux chevaux de bataille des animalistes qui comptent dans leurs rangs des personnes militant ou ayant milité dans des associations anti-corridas – dont ils demandent « l'abolition », l'emploi de ce terme, renvoyant à l'abolition de la peine de mort ou de l'esclavage, visant à effacer la frontière entre l'homme et l'animal. Cette revendication est assez populaire sur le plan national, 74% des Français se déclarant favorables à la suppression des corridas. Mais, dans les régions où la culture tauromachique demeure fortement ancrée, cette prise de position peut s'avérer contreproductive sur le plan local. Les scores du Parti animaliste sont ainsi particulièrement faibles dans les places taurines des Landes : 1,2% à Hagetmau, 1,4% à Mugron et 1,9% à Dax et Mont-de-Marsan. Les performances sont également limitées dans d'autres villes de féria : 1,4% à Bayonne, 1,6% à Vic-Fezensac dans le Gers ou du Gard, par exemple avec 1,5% à Saint-Gilles, 1,7% à Alès et 1,8% à Vauvert.

Nous avons vu précédemment sur la carte n°1 que le sud-est du pays constituait, avec le pourtour francilien, une autre zone de force relative de ce parti. Un focus sur le département du Var permet de compléter l'analyse des écosystèmes favorisant un tel vote. Dans ce département, la liste des animalistes atteint ses taux les plus élevés sur le littoral avant de perdre en intensité au fur et à mesure que l'on gagne l'intérieur des terres. L'épicentre semble se trouver à Saint-Tropez (5,1%) et dans les communes proches : 4% à La Croix-Valmer, 4,1% à Grimaud, 4,3% à Cavalaire, 4,5% à Bormes-les-Mimosas. On peut en partie y voir l'influence de Brigitte Bardot, ardente militante de la cause animale et ayant appelé à voter pour ce parti. Le fait que la star habite dans sa propriété de la Madrague, sise à Saint-Tropez, a sans doute eu son influence localement.

Mais, hormis la prise de position de cette figure locale, le Parti animaliste a sans doute trouvé sur le littoral varois et dans l'arrière-pays assez proche des conditions favorables. Comme dans la grande périphérie francilienne, la présence de l'élevage est quasiment inexistante dans ce pays de vigne – à l'instar du département d'Eure-et-Loir couvrant les plaines de la Beauce, on ne compte aucun abattoir dans le Var. Autre élément similaire, un mode de vie périurbain avec des lotissements, des maisons et des villas avec jardins sans que la densité ne soit celle des grandes agglomérations. Dans cet univers, les animaux de compagnie ont toute leur place.

Carte 7 : Score du Parti animaliste dans le Var



On constate ainsi sur la carte un maillage assez dense en refuges pour animaux et associations de défense des animaux sur le littoral et dans la partie centrale du département. Cette présence est nettement moins significative dans le Haut-Var, où la culture et les modes de vie sont différents. Il s'agit d'un terroir plus rural où l'élevage ovin est pratiqué mais où l'on s'adonne également à la chasse. Dans les cantons d'Aups, Rians, Tavernes ou de Comps-sur-Artuby, Jean Saint-Josse, le candidat de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), avait obtenu plus de 15% lors de l'élection présidentielle de 2002. Derrière la cause de la chasse, c'est en fait tout un mode de vie et un rapport à la nature et à l'animal qui s'était exprimé dans ce vote. Cette vision du monde des

habitants du Haut-Var tranche singulièrement avec celle prévalant sur la côte ou à proximité et l'opposition entre les scores de CPNT et du Parti animaliste en constitue l'illustration la plus symptomatique.

Le vote animaliste comme symptôme supplémentaire de la déchristianisation

Les travaux de Maurice Agulhon avaient montré que le Var avait été un département précocement déchristianisé. Cet élément joue également dans le score relativement élevé du Parti animaliste dans le département. D'une manière générale, on constate en effet que les zones où l'emprise du catholicisme a été la plus tardive correspondent la plupart du temps à des territoires de faible vote animaliste. Et inversement, les départements les plus anciennement déchristianisés (Bassin parisien, Var, Alpes-Maritimes, Haute-Marne...) sont en général des zones de forces de ce parti. Cette correspondance entre ces deux phénomènes n'est pas fortuite. La matrice catholique constitue une autre « couche protectrice » limitant le vote animaliste, là où elle demeure relativement influente. Ceci est assez logique dans la mesure où la distinction (et la supériorité) de l'homme sur l'animal a été théorisée et instituée par le catholicisme. Ainsi, selon l'historien Éric Baratay, dans la religion catholique « l'affirmation de l'entière mortalité des bêtes est l'expression d'une défense du statut de l'homme ; elle constitue l'un des soubassements idéologiques de sa domination sur le monde et l'une des contributions de l'Église à la mentalité anthropocentrique de la société occidentale ». Et l'historien poursuit : « La bête devient un objet à utiliser pour les besoins du quotidien, car il semble évident qu'elle a été créée pour le bien de l'homme, centre et maître de la création. » Dans les zones où la matrice catholique demeure en partie active, cette vision du monde limite le développement électoral du courant animaliste. L'effet de cette couche protectrice culturelle et religieuse se combine dans certains territoires avec le poids économique local des filières d'élevage pour aboutir à des très faibles niveaux de vote pour le Parti animaliste. C'est le cas notamment dans l'Ouest intérieur (Mayenne, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Vendée), dans le Haut-Doubs, dans l'Aubrac, dans une partie du Béarn mais aussi en Chalosse et Tursan, enclaves catholiques pratiquantes dans un département des Landes assez déchristianisé, si l'on se réfère aux travaux d'André Isambert et Jean-Paul Terrenoire au début des années 1960.

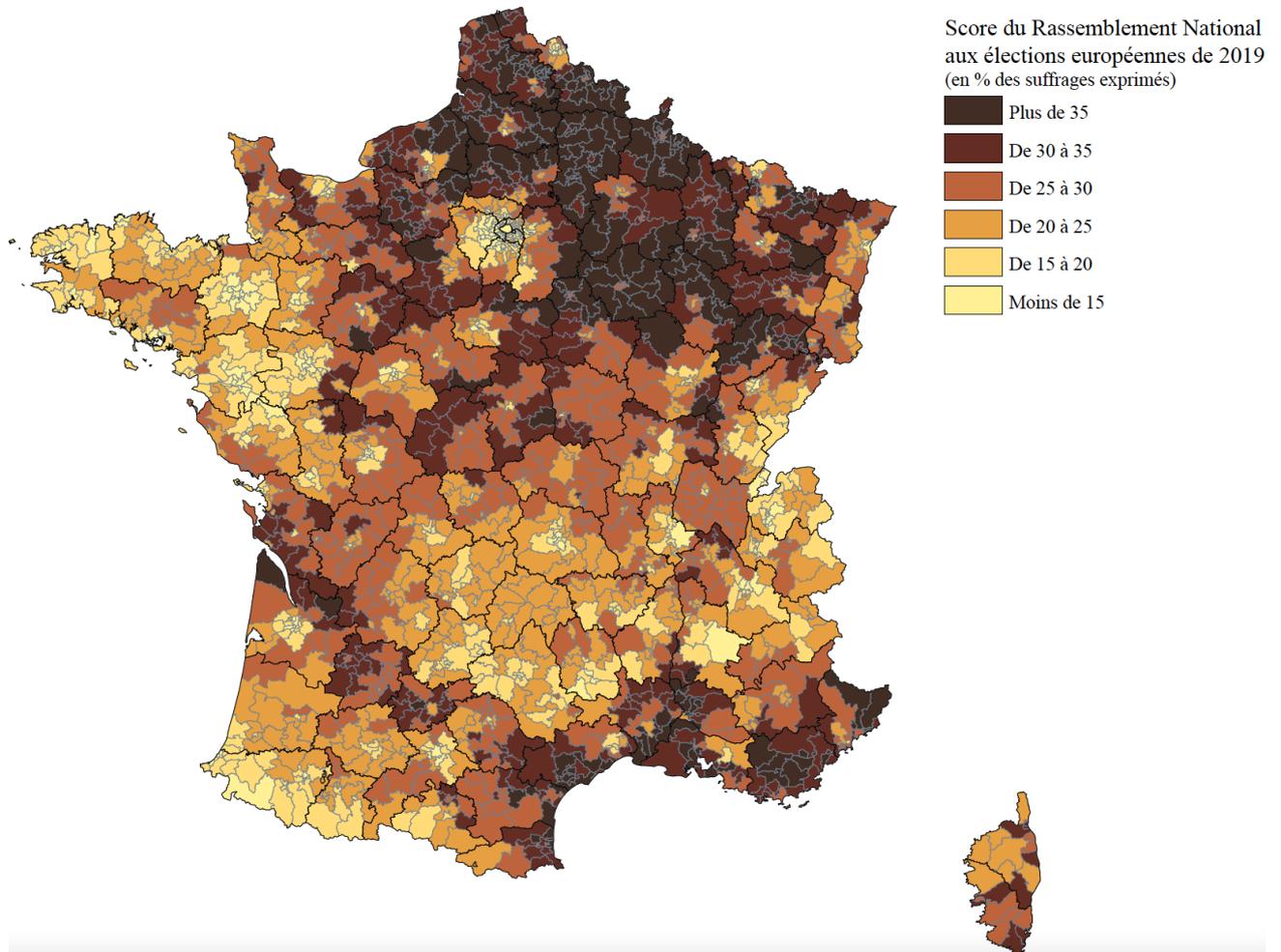
Conclusion

Au terme de cette analyse, l'émergence du vote animaliste, pour minoritaire qu'il soit, peut certes être considérée comme l'illustration d'une sensibilité croissante à la condition animale et comme la poursuite du cycle historique appelant à la création de nouveaux droits. Mais on peut aussi

l'analyser comme un symptôme de ce que nous avons appelé dans *L'Archipel français* le basculement anthropologique et la dislocation terminale de la matrice catholique. L'apparition de cette force politique signe l'entrée dans la France d'après. C'est dans les territoires où les cadres de référence hérités de l'histoire de longue durée (civilisation agro-pastorale et catholicisme) sont les plus délités, voire ont quasiment disparu, que ce vote s'est installé préférentiellement.

Sur le pourtour du Bassin parisien comme dans le Var, les mouvements de population sont importants et une part significative des habitants n'est pas originaire de la région. Dans la Haute-Marne, le turn-over démographique est moins élevé mais ce territoire rural est en proie à l'anomie du fait de la destruction du tissu industriel local. Dans ces territoires, les liens de sociabilité sont très distendus et l'encadrement politique, syndical, religieux et associatif est particulièrement lâche avec en conséquence ou en corollaire un repli et un fort investissement sur la sphère privée et l'univers familial – dans lequel les animaux de compagnie occupent souvent une place importante. C'est sur ce terreau psychoculturel et politique, bien décrit dans les romans de Michel Houellebecq, que de nouvelles offres politiques aux motivations très différentes se sont implantées. Si la carte du vote animaliste diffère en effet nettement de celle du vote EELV, elle présente en revanche certaines similitudes avec celle du vote pour le Rassemblement national (RN).

Carte 8 : Vote Rassemblement national (RN) par cantons



Même si Marine Le Pen et d'autres cadres du Front national (FN) ont par le passé à plusieurs reprises exprimé leur sensibilité et leur proximité avec la cause animale et si Brigitte Bardot n'a jamais fait mystère de sa sympathie envers Jean-Marie Le Pen, l'hypothèse d'une porosité entre les deux électorats n'explique qu'à la marge cette similitude d'implantation. Nous privilégions davantage la thèse de l'espace électoral laissé vacant par la décomposition du paysage politique traditionnel organisé autour du clivage gauche/droite, ce dernier reposant historiquement sur l'opposition catholique/laïque. C'est dans les territoires où ce processus de décomposition était le plus avancé que le FN a fait historiquement son lit. C'est ici également qu'une offre politique radicalement différente a rencontré un certain écho.